

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école primaire Saint-Albert-le-Grand
Mercredi, 21 avril 2021**



PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE
ÉCOLE SAINT-ALBERT-LE-GRAND

Procès-verbal de la 4^e séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le
21 avril 2021 en rencontre virtuelle.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Lyne L'Africain	parent et présidente,
Mme Christiane Laroche	parent,
Mme Catherine Bourque	parent, secrétaire et représentante au comité de parents,
Mme Stéphanie Duchesne	parent
Mme Annabelle Gagnon	enseignante
Mme Marianne Pelletier	enseignante
Mme Marie-Claude Gauthier	enseignante
Mme Maude Giasson	professionnelle
Mme Annie Grenier	représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT


Nancy Filion	directrice par intérim
--------------	------------------------

N° de la
résolution
ou
annotation

1. Mot de bienvenue

La présidente, Madame L'Africain souhaite la bienvenue. Elle constate le quorum et ouvre la séance à 18h50.

2. Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour (adoption)  Adoptée par Mme Annie Grenier

3. Parole au Public

Pas de représentant du public.

CE-20-21-019

4. Adoption du procès-verbal du 3 février 2021 (adoption) 📄

Madame Giasson fait remarquer qu'il y a une erreur de sens au point 7. La phrase est corrigée pour « Mme Fillion explique que l'on doit utiliser les sommes sinon elles seront redonnées au MEQ en autres celles concernant les sommes accordées aux sorties. »

Il est proposé par Mme Marianne Pelletier et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 3 février 2021 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Suivis au procès-verbal du 3 février 2021 📄

Point 11. Madame Fillion partage la joie des élèves et remercie Mesdames Bouque et Duchesne pour leur initiative concernant le programme Génération M. La livraison des boîtes surprises a été un bel événement.

6. Suivi du budget du CÉ

Il n'y a pas de dépenses à signaler.

Les membres suggèrent d'utiliser l'argent au budget pour l'achat de médailles ou trophées pour le gala et/ou pour offrir une collation aux élèves afin de marquer la fin de l'année scolaire. Madame Fillion mentionne que le comité de la fête de fin d'année pourra demander en temps et lieu au CÉ pour l'approbation de dépenses concernant cet événement. Il y a discussion autour de l'album de fin d'année des 6^e année. Madame L'Africain et Madame Laroche propose de contacter directement les professeurs de 6^e année afin d'offrir leur aide si jamais il y a un désir de créer un album souvenir pour les finissants.

CE-20-21-020

7. Frais facturés aux parents 📄

ATTENDU QUE

Le seuil maximal des frais scolaires qui puissent être facturés aux parents soit de 29,00\$ au préscolaire et de 82,00\$ au primaire pour l'année 2021-2022 et que la facture établie pour les élèves d'un même niveau scolaire soit la même, qu'ils évoluent en classe multi âge ou non.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-20-21-021

8. Fournitures scolaires 📄

ATTENDU QUE

Le conseil d'établissement tient compte de la politique de la commission scolaire adoptée en vertu de l'article 212.1 ainsi que des autres contributions financières qui peuvent être réclamées pour des services visés aux articles 256 et 292 (art. 77.1) avant d'établir la liste des fournitures des effets scolaires demandés par le personnel enseignant.

APROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

CE-20-21-022

9. Ouverture du service de garde en 2021-2022

Madame Filion et madame Grenier, responsable du service de garde, mentionnent qu'elles ont sondé les parents des 200 élèves fréquentant actuellement le service de garde pour connaître leurs intentions quant aux besoins des parents en lien avec l'ouverture du service de garde lors des journées pédagogiques précédant la rentrée scolaire. 78 parents ont répondu au sondage et 36 parents (18%) ont démontré de l'intérêt à inscrire un enfant. Compte tenu du faible taux de fréquentation estimé et des besoins exprimés par le personnel du service de garde d'avoir un maximum de temps pour préparer la rentrée, assister à des formations et travailler sur certains projets en concertation avec l'équipe-école, il est décidé d'ouvrir le service de garde uniquement le 27 août 2021.

Outre ces deux éléments, il est proposé à l'unanimité
D'ADOPTER le projet d'ouverture du service de garde le 27 août 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE-20-21-023

10. Résolution création d'un fonds à destination spéciale pour le projet de stratégie routière sur les déplacements actifs et sécuritaires

Considérant que les sommes seront versées directement dans l'école, et ce pour les cinq (5) prochaines années;

Considérant que si à la fin d'une année scolaire, les sommes ne sont pas toutes dépensées;

Considérant que toute sommes supplémentaires demeurant à la fermeture d'une année financière dans une école peuvent être versées au surplus de l'école ou passer dans l'absorption d'un déficit,

Considérant que ces sommes doivent être protégées et utilisées à l'unique fin de la campagne-activité de sensibilisation sur les déplacements actifs et sécuritaires dans les écoles;

Un fonds à destination spéciale sera créé.

Sur proposition de Stéphanie Duchesne, il est résolu à l'unanimité de mandater la

direction afin qu'elle effectue les démarches pour constituer un fonds à destination spéciale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. Date de l'assemblée générale des parents en septembre 2021

La direction fera parvenir la date qui sera identifiée par l'équipe enseignante puisque le but est de jumeler les rencontres de parents effectuées par les enseignants avec l'assemblée générale annuelle. La date choisie sera acheminée par courriel.

12. Liste des activités récréatives, sportives

Madame Fillion réinforme les membres qu'en raison de la fermeture, aucune activité n'est possible. Cependant, quelques enseignants avaient prévu des activités qui peuvent se dérouler à distance. Une liste vous a été acheminée par courriel.

13. Organisation scolaire projetée 2021-2022

Madame Fillion fait remarquer qu'il y a un engouement pour la maternelle 4 ans pour la rentrée 2021. Elle mentionne que le CSS a dû même envoyer un courriel pour dire de ne pas donner le préavis du CPE et garderie familiale pour les nouveaux inscrits. Madame Fillion fait état de la liste des diverses classes qui seront formées pour l'automne 2021.

14. Projet éducatif

Projet éducatif Point caduque car la réunion a été annulée en raison des comme moyens de pression exercés par les enseignants.

15. Correspondance reçue adressée au C.É.

Aucune correspondance reçue

16. Parole à la représentante du comité de parents

Mme Catherine Bourque effectue un résumé des points entendus ou discutés au comité de parents et propose de rapporter les points importants dans un document pour la prochaine rencontre du 27 mai 2021.

17. Parole à la représentante du service de garde

Mme Annie Grenier n'a pas de points spécifiques à partager mais fait quelques suivis post-confinement. Elle mentionne la date de réouverture du 26 avril 2021. Elle mentionne que pendant le confinement l'équipe du service de garde est allée à l'école

Saint-Fidèle pour aider l'équipe du SDG d'urgence. Madame Bourque demande si la visite de KATAG aura toujours lieu lors des prochaines journées pédagogiques et elle confirme de manière affirmative.

18. Parole aux représentants de la communauté

Il n'y a pas de représentant de la communauté. Madame Bourque mentionne qu'elle a eu la confirmation officielle de la participation d'un représentant du Centre de Pédiatrie Sociale de Québec pour la rentrée 2021.

19. Autres points à l'étude

a) Boisé Lairet : Madame Bourque mentionne qu'il est prévu qu'une opération de nettoyage du Boisé Lairet ait lieu la fin de semaine du 24 et 25 avril. Nous afficherons l'invitation sur la page Facebook de l'école.

b) Projet de verdissement : Madame Bourque demande s'il y a des nouvelles concernant la demande de subvention pour le projet de verdissement relatif à la cour d'école. Madame Fillion mentionne qu'il n'y a pas de réponse pour le moment. Madame Bourque demande s'il est possible de voir les plans déposés pour cette demande donc par le fait même pour la phase de verdissement de l'école. Les documents devraient suivre aux membres du CÉ prochainement.

20. Date et lieu de la prochaine rencontre

La directrice par intérim de l'école, Mme Fillion, rappelle la date de la prochaine assemblée telle qu'adoptée en début de séance qui sera le 27 mai 2021 à 18h45.

CE-20-21-
17

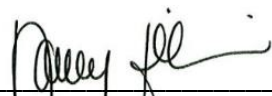
21. Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

Il est proposé par Mme Annie Grenier et résolu :

QUE la séance soit levée à 8h26

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Nancy Fillion
Directrice par intérim

Catherine Bourque
Catherine Bourque
Secrétaire

